

Zimbabwe/Devant son refus de démissionner

La menace d'une destitution se précise pour Mugabe

AFP
Harare/Zimbabwe

La procédure, longue probablement de plusieurs jours, pourrait être engagée dès ce mardi, espère la Zanu-PF.

L'INDEBOULONNABLE président du Zimbabwe Robert Mugabe a superbement ignoré hier l'ultimatum qui le sommait de mettre un terme à ses trente-sept ans de règne et se trouve désormais sous la menace d'une procédure de destitution. Après l'avoir évincé de sa direction, son parti, la Zanu-PF, lui avait laissé jusqu'à hier 12h00 (11h00 au Gabon) pour partir, faute de quoi il lancerait contre lui une procédure de destitution. En l'absence de réponse du président, campé sur son refus, les députés et sénateurs de la Zanu-PF se sont retrouvés hier à 16h00 (15h00 au Gabon) pour initier cette procédure qui pourrait prendre plusieurs jours. Elle pourrait être engagée dès ce

mardi, espèrent-ils. Lors d'un discours télévisé dimanche soir, le plus vieux dirigeant en exercice de la planète, âgé de 93 ans, s'est permis un nouveau bras d'honneur au pays en refusant, contre toute attente, de quitter ses fonctions.

Entouré des militaires qui contrôlent le pays, M. Mugabe a même lancé qu'il présiderait le mois prochain le congrès de son parti, malgré son expulsion de la direction de la Zanu-PF. Insistant sur le fait qu'il restait le "commandant en chef" du pays, il a reconnu "les problèmes" soulevés par les militaires mais prêté, sibyllin, pour leur résolution "dans un esprit de camaraderie zimbabwéenne". Sa déclaration a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans le pays, qui espérait que le vieux dirigeant, lâché un à un par tous ses soutiens, renonce enfin. Très influents, les anciens combattants de la guerre d'indépendance lui ont à nouveau ordonné hier de partir. **"DANS LA RUE"**



Photo : AFP

Les députés de la Zanu-PF ne veulent pas perdre de temps. Ils espèrent le déclenchement, dès ce mardi, de la procédure de destitution du président Robert Mugabe.

"Épargne d'autres troubles au pays. Sinon, nous allons ramener le peuple du Zimbabwe dans les rues", lui a lancé hier matin devant la presse l'influent chef des vétérans, Chris Mutsvangwa. Il a confirmé l'organisation demain d'une nouvelle manifestation anti-Mugabe dans la capitale. Sous l'œil bienveillant de l'armée, plusieurs dizaines de milliers de personnes avaient déjà envahi samedi les rues de la capitale Harare et de la deuxième

ville du pays, Bulawayo (sud-ouest), aux cris de "Bye bye Robert" ou "Adieu grand-père". Dès hier matin, des centaines d'étudiants ont manifesté sur le campus de l'université d'Harare pour exiger le départ du chef de l'Etat, ont constaté des journalistes de l'AFP. "Nous sommes en colère et déçus par le discours de Mugabe", a déclaré un de leurs meneurs, Shepherd Raradza. Le chef historique de l'opposition Morgan Tsvangirai a également exprimé sa

frustration après un discours du chef de l'Etat selon lui "totalement contraire aux aspirations du peuple". "La soi-disant négociation avec l'armée n'a pas abouti à la sortie digne que la nation espérait", a-t-il regretté. La rue zimbabwéenne a elle aussi été interloquée par le geste de défiance du "camarade Bob", dont elle désire ouvertement le départ, sur fond de désastre économique et financier. Le Zimbabwe est plongé depuis le début des années 2000 dans une crise catastrophique. "Nous sommes déçus par Mugabe hier soir (dimanche). On dirait qu'il vit dans un autre monde", a confié hier Charles Muramba, un chauffeur de taxi de 46 ans. "Mais le mouvement est irréversible, il va partir", a-t-il assuré. Depuis le coup de force des militaires, Robert Mugabe a perdu un à un tous les soutiens qui tenaient son régime autoritaire à bout de bras depuis l'indépendance du Zimbabwe en 1980.

L'Afrique en bref

- Cameroun/Attentat. Au moins deux morts dans le Nord**
Au moins deux civils ont été tués hier et une vingtaine blessés dans un attentat-suicide sur un marché de Kolofata, dans la région de l'Extrême-nord du Cameroun, frontalière du Nigeria, où les attaques attribuées aux jihadistes nigériens de Boko Haram sont fréquentes, selon des sources concordantes.
- Niger/Migrants. Niamey convoque l'ambassadeur de Libye**
Le Niger a convoqué dimanche l'ambassadeur de Libye à Niamey pour faire part de "l'indignation du président Issoufou sur la vente de migrants africains" comme esclaves en Libye, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Ibrahim Yacoubou.
- RDCongo/Troubles. 56 morts entre avril et octobre 2017**
"Au moins" 56 personnes ont été tuées, dont 52 "par balle", lors de manifestations en République démocratique du Congo entre avril et octobre 2017, a indiqué hier le très influent évêque congolais.

A travers le monde

• Allemagne/Politique. L'appel du président Steinmeier



Photo : AFP

Le président allemand Frank-Walter Steinmeier a exhorté hier la classe politique, après l'échec historique des négociations gouvernementales, à se ressaisir et à former un gouvernement pour éviter des législatives anticipées qui affaibliraient l'Allemagne et l'Europe.

• Irak/Politique. Le référendum kurde jugé "anticonstitutionnel"

La Cour suprême irakienne a déclaré hier "anticonstitutionnel" le référendum d'indépendance de la région autonome du Kurdistan, dernier épisode en date de la crise entre Bagdad et Erbil née de cette consultation organisée contre l'avis des autorités fédérales.

• Israël/Politique. La droite et des internautes se déchaînent contre le président

Des politiciens de droite et des internautes israéliens se sont déchaînés hier contre le président Reuven Rivlin, lui-même de droite, après son refus de gracier un soldat condamné pour avoir achevé un assaillant palestinien blessé ("L'Union d'hier").

Kenya/Présidentielle du 26 octobre

Kenyatta : réélection confirmée !

AFP
Nairobi/Kenya

Un jugement de la Cour suprême accueilli par de nouvelles manifestations de partisans de l'opposition. Bilan : deux morts.

LA Cour suprême du Kenya a validé hier la réélection du président Uhuru Kenyatta lors de la présidentielle du 26 octobre, un jugement accueilli par de nouvelles manifestations de partisans de l'opposition dans lesquelles deux personnes ont été tuées par balles. La plus haute juridiction kényane, qui avait pris la décision historique sur le continent d'invalider pour "irrégularités" l'élection du 8 août, déjà remportée par M. Kenyatta, a estimé "à l'unanimité" que les deux recours dont elle était saisie n'étaient "pas fondés". "En conséquence, l'élection présidentielle du 26 octobre est validée" et "la réélection de M. Kenyatta est confir-

mée", a déclaré le président de la Cour suprême, David Maraga. Cette décision, dont l'argumentaire détaillé sera publié ultérieurement, signifie que M. Kenyatta, 56 ans, au pouvoir depuis 2013, sera investi le 28 novembre pour un nouveau mandat de cinq ans. Définitive au regard de la loi kényane, elle met également un terme à un processus électoral qui a profondément divisé le pays et durement affecté l'économie la plus dynamique de la région. Mais elle ne signifie pas pour autant que la crise est terminée comme en témoignent les manifestations, d'ampleur limitée, constatées hier dans les bastions de l'opposition, dans la foulée du jugement. A Kibera, bidonville de Nairobi, un jeune homme a été tué par balle lors de heurts entre jeunes manifestants lançant des pierres contre les forces de sécurité qui répliquaient par des tirs de gaz lacrymogènes et d'arme à feu. A Migori, dans l'ouest du



Photo : AFP

Liesse chez les partisans de Uhuru Kenyatta après l'annonce du jugement de la Cour suprême confirmant sa réélection à la tête du Kenya.

pays acquis à l'opposition, c'est un ambulancier venu prêter assistance à des blessés qui a été mortellement touché par balle. La crise a été marquée par des violences qui ont fait au moins 54 morts depuis le 8 août selon un décompte de l'AFP, pour la plupart dans la répression brutale des manifestations de l'opposition par la police. Cette dernière est vivement critiquée par les organisations kényanes et internationales des droits de l'homme pour son usage

excessif de la force. Les partisans du chef de l'opposition Raila Odinga, 72 ans et trois fois candidat malheureux à la présidence (1997, 2007, 2013), avaient même empêché la tenue du scrutin dans quatre comtés de l'ouest, sur les 47 que compte le pays. **GOVERNEMENT "ILLEGITIME"** • Le jugement de la Cour suprême "n'est pas une surprise", a réagi le chef de l'opposition Raila Odinga dans un communiqué, jugeant une nouvelle fois "illé-

gitime" le gouvernement en place. "C'est une décision qui a été prise sous la contrainte. Nous ne condamnons pas la Cour, elle a notre sympathie", a-t-il ajouté. La Cour suprême était saisie de deux recours arguant que la Commission électorale (IEBC) aurait dû procéder à une nouvelle sélection de candidats après l'annulation de la première élection, et mettant en cause le manque d'indépendance de cet organe, incapable à leurs yeux de garantir un scrutin libre et équitable. Dans les fiefs de M. Kenyatta et de son vice-président William Ruto, à Nyeri, Nakuru ou encore Eldoret, des habitants en liesse sont descendus par milliers dans les rues pour fêter la victoire. Une image contrastant avec les scènes de violences dans l'ouest et dans certains bidonvilles de Nairobi, saisissant résumé d'un pays profondément divisé que le président Kenyatta a désormais la lourde tâche de concilier.

Afrique-Europe/Sommet d'Abidjan

La clarification de l'UE

"Au cours des préparatifs de ce Sommet UA-UE, certaines questions ont pu être posées au sujet de la participation de tel ou tel membre des organisations concernées, notamment s'agissant de la RASD. En la matière,

notre position constante a été de donner à chaque partie - Union Africaine et Union Européenne - la responsabilité de la constitution respective de leurs listes de participants. Toute participation à ce Sommet,

comme il est d'usage pour une rencontre internationale de cette nature, ne constitue pas une modification de la position de l'Union Européenne quant à la non-reconnaissance de la RASD". Catherine Ray, porte-

parole de l'Union Européenne, qui répondait ainsi à la presse a tenu à couper court à toute forme de reconnaissance de la "fantomatique" République arabe sahraouie démocratique par l'UE.